



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

## **AVIS DE MARCHÉ**

### **N° 2019-E-AO-29-00-CIRCO**

#### **I. Pouvoir adjudicateur**

##### **I.1 Nom et adresse**

**Circonscription d'UVEA**  
**Mata'Utu - B.P. 65**  
**98600 UVEA**  
**Wallis et Futuna**

##### **I.2 Obtention du dossier**

Le dossier de consultation des entreprises est à retirer auprès de :

**Service Marchés Publics**  
**BP 16 – Havelu 98600 UVEA**  
**Tél : 00.681.72.11.16**  
**Courriel : [marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr](mailto:marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr)**

Soit gratuitement sur le site <http://www.marches-publics.gouv.fr>

##### **I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues**

Le point de contact susmentionné.

#### **II. Objet de la consultation**

##### **II.1 Étendue du marché**

Le marché concerne la fourniture et l'installation de panneaux photovoltaïques (production d'électricité et éclairage solaires) pour l'ensemble des bâtiments de la Circonscription d'UVEA à Wallis et étude de faisabilité technique pour une extension à d'autres édifices publics.

Les prestations comprennent :

1. la fourniture et l'installation de panneaux photovoltaïques (production d'électricité et éclairage solaires) pour l'ensemble des bâtiments de la Circonscription d'UVEA à Wallis : services administratifs, centre de secours et d'incendie, service technique.

2. la mise en service du matériel et une formation de certains personnels à la maintenance des installations précitées.

3. une étude de faisabilité technique pour une extension à d'autres édifices publics de ces mêmes équipements ; en l'occurrence une partie du dock du service technique de la Circonscription non intégrée à la première phase d'implantation, les églises de St-Pierre et Paul à Vaitupu (Hihifo), St-Joseph à Ha'atofo (Mua), du Sacré-Cœur à Tapa (Mua), l'oratoire Ste-Bernadette à Lausikula (Mua), la cathédrale de Mata'Utu (Hahake), ainsi que le fale dit du "Tiers-Ordre" à proximité immédiate de la cathédrale.

## II.2 Type de marché

Marché public de fournitures et de services.

## II.3 Informations

Marché traité à prix global et forfaitaire pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le marché n'est pas allotit.

La visite du site est vivement conseillée au candidat avant d'établir son offre, mais la visite n'est pas obligatoire.

## II.4 Lieux de livraison

Circonscription d'UVEA, Mata'Utu, 98600 UVEA (Wallis - Territoire des îles Wallis et Futuna).

## II.5 Critères d'attribution

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les suivants : Garanties professionnelles, techniques et financières. Il n'est pas exigé de niveaux minimaux de capacités professionnelles, techniques et financières, au regard de l'objet du marché.

Les critères et sous-critères pondérés intervenant pour le jugement des offres des tranches ferme et optionnelle sont les suivants :

1 - **valeur technique de l'offre**, analysée au regard de l'adéquation de la configuration technique proposée aux prescriptions fixées au CCTP : **50 points**

2 - **prix** des prestations : **30 points**

3 - **capacité de l'entreprise à exécuter le marché**, analysée au regard des moyens humains, matériels, du savoir-faire technologique mis à disposition par le soumissionnaire pour assurer l'exécution de la prestation et le respect de l'environnement : **10 points**

4 - **délai** de réalisation, analysé au regard d'un délai maximum de neuf mois pour la tranche ferme et quatre mois pour la tranche optionnelle : **10 points**

## II.6 Variantes

Les concurrents doivent présenter une offre entièrement conforme au dossier de consultation (solution de base). Mais ils peuvent également présenter, conformément aux articles R2151-8 à R2151-11, du code de la commande publique 2019, une offre comportant des variantes dérogeant aux dispositions du cahier des charges valant acte d'engagement pour les seuls points suivants :

- Puissance des lampes LED (100W – 12.000 lumen).

## II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Le marché est financé avec des subventions de l'État.

Paiement par mandat administratif à 30 jours. Application du CCAG-FCS.

## II.9 Visite du site

La visite du site est vivement conseillée au candidat avant d'établir son offre, mais la visite n'est pas obligatoire.

Aucun frais de déplacement ne sera pris en charge par l'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna ou la Circonscription d'Uvéa.

## III. Procédure

### III.1 Type de procédure

Marché de fournitures et de services à prix ferme passé dans le cadre d'une procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, en application des articles R2123-1 à R2123-4, du code de la commande publique 2019.

### III.2 Date limite de dépôt des offres : 9 octobre 2019 à 12h00 (heure de Wallis)

- **soit sous forme papier auprès de :**

Service Marchés Publics

BP 16 – Havelu 98600 UVEA

- **Soit par transmission sous forme dématérialisée :**

Les plis doivent être adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique (si besoin) sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les candidats sont informés que, pour des raisons techniques, plus le poids du pli électronique est important, plus son dépôt est long. Le candidat doit tenir compte de ce temps de dépôt pour la remise de son pli électronique, avant la date et heure limites de dépôt des plis, fixées sur la page de garde du présent document.

Les plis dont le téléchargement serait effectué après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

#### **II.2.2 Délais de validité des offres :**

Le délai de validité de l'offre sera de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **IV. Renseignements complémentaires**

#### **V.1 Procédure de recours**

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna  
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS  
Tel.: 00 (681) 72.14.85  
Fax.: 00 (681) 72.14.86  
Courriel : [tamatautu@mail.wf](mailto:tamatautu@mail.wf)